

AVIS PUBLIC ÉTUDE DES DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLITION

PRENEZ AVIS que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le 6 juillet 2022, à 18 h 30 et à 19 h 30, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2e étage, afin de statuer, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement (RCA07 22014), sur une demande ayant trait à la démolition des immeubles suivants :

4635-4637, rue Notre-Dame Ouest, à 18 h 30;

01117-01119, rue Charlevoix, à 19 h 30

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication du présent avis, faire connaître son opposition motivée au secrétaire d'arrondissement, de la manière suivante :

- par la poste, à la Division du greffe de l'arrondissement du Sud-Ouest, 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H4C 2K4;
- en écrivant un courriel à l'adresse : <u>greffesud-ouest@montreal.ca</u>;

Fait à Montréal, le 23 juin 2022.

Le secrétaire d'arrondissement, Sylvie Parent, notaire